Jour du dépassement : A partir de ce jour, 29 juillet 2021, l’humanité vit à crédit

A partir du 29 juillet 2021, l’humanité vit à crédit. ©Marc Garanger/Aurimages/AFP29/07/2021

Depuis maintenant plusieurs décennies, les humains consomment bien plus de ressources que notre planète ne peut en régénérer en

l’espace d’un an. Et chaque année ou presque, la date de ce dépassement est plus précoce que la précédente.

« À partir d’aujourd’hui, l’humanité vit à crédit ». C’est bien souvent par cette phrase qu’est annoncé le jour du dépassement, la date à laquelle les êtres humains ont consommé l’ensemble des ressources que la Terre est censée pouvoir produire en un an. L’année dernière, ce **jour du dépassement** à l’échelle mondiale tombait le 22 août, soit près d’un mois plus tard qu’en 2019, la crise du Covid étant passée par là et ayant contraint les économies du monde entier à tourner au ralenti ou à s’arrêter, limitant ainsi le prélèvement de ressources.

Exploitation disproportionnée des ressources

Publié par l’ONG Global Footprint Network (GFN), cet indice annuel, qui est calculé à l’échelle de la planète entière (« *Earth overshoot day* ») ainsi que pour chaque pays (« *country overshoot days* »), nous donne un aperçu de l’exploitation disproportionnée des ressources naturelles que l’humanité opère. Depuis plusieurs décennies, le constat est sans appel : nous pêchons davantage de poissons, cultivons davantage de terres ou encore abattons plus d’hectares de forêt que la nature peut en régénérer durant une année. Plus précisément, c’est près de 1,7 Terre dont il faudrait disposer pour pouvoir satisfaire nos besoins actuels. Et depuis les années 1970, la date du jour du dépassement à l’échelle mondiale ne cesse d’avancer. Du 20 décembre en 1971, le « ***Earth overshoot day*** » devrait passer le 29 juillet en cette année 2021.

Cette année, la date prévue par le GFN est donc la même qu’en 2019. Pour projeter cette échéance, les équipes de recherche

de l’organisme se basent sur deux indicateurs. Elles font ainsi état d’une hausse de 6,6% de l’empreinte carbone mondiale entre 2020 et 2021, ce résultat étant obtenu sur la base des données de l’Agence internationale de l’énergie (AIE) sur les émissions de gaz à effet de serre, et sur celles du Global Carbon Project en matière de séquestration des émissions par les océans. Dans le même temps, la biocapacité des forêts du globe, c’est-à-dire d’une part sa capacité à fournir une certaine quantité de ressources propres, et de l’autre sa propension à absorber le CO2, a diminué de 0,5%, notamment sous l’effet de la déforestation de la forêt amazonienne, le poumon vert du globe.null

Un péril global qui questionne les habitudes individuelles

En matière de poids dans la **consommation globale de ressources,** tous les pays ne sont pas logés à la même enseigne. Et contrairement à ce que l’on pourrait penser, le poids des pays dans la consommation globale de ressources planétaires est loin d’être proportionnel à leur population ; il est uniquement imputable aux empreintes carbone individuelles additionnées, elles-mêmes dépendant du mode de vie. Ainsi, si toute l’Humanité adoptait le mode de vie de Qataris, elle aurait besoin de 8,9 planètes par an pour satisfaire ses besoins. Quant aux Américains, leur train de vie généralisé à toute la planète nécessiterait cinq fois les ressources que la Terre est capable de renouveler en un an, et 2,7 pour les Français. C’est donc avant tout le modèle de consommation des pays les plus développés qui semble incompatible avec une sobriété qui serait pourtant indispensable.

Si l’année 2020 a pu être source d’espoir, reste que cet arrêt exceptionnel des activités n’aurait pas pu être opéré spontanément et fait figure d’anomalie dans le paradigme

actuel. Après la pandémie qui a enrayé l'activité humaine et contracté la croissance mondiale de près de 3,5%, l'AIE tablait ainsi début 2021 sur une forte reprise de la hausse des émissions de CO2 synonyme d'un retour au *rythme d'avant la crise*. Réduire l'empreinte carbone humaine de 50 % laisserait pourtant à la Terre un répit de quelques 93 jours, sachant qu'une **empreinte carbone nulle** avant 2050 est une condition nécessaire au respect de l'Accord de Paris. Si la méthode de calcul du jour du dépassement est parfois critiquée pour ses limites, elle permet *a minima* de dégager une tendance globale : l'appétit insatiable des humains (ou de l'humanité) qui, plus nombreux et avec un niveau de vie qui augmente, consomment de plus en plus.

Des petits gestes à multiplier à grande échelle

Le GFN insiste sur la nécessité d'agir pour repousser cette date le plus tard possible, action qui passera obligatoirement par la coopération internationale. « En novembre prochain, les yeux du monde seront braqués sur Glasgow et la COP26. Lors de ce sommet, devront être prises des décisions qui montrent que tout est mis en œuvre pour un futur meilleur », déclarait dans un communiqué du GFN Jamie Toney, professeur en sciences de l'environnement à l'université de Glasgow. Mais puisque chaque geste compte, le GFN incite également à la mobilisation à l'échelle individuelle, en partageant ses bonnes pratiques écoresponsables par le biais du hashtag **#Movethedate**. À ce titre, l'ONG estime par exemple que diviser par deux notre consommation de protéines animales repousserait le dépassement de 15 jours. Un repos qui serait déjà bienvenu et qui n'est pas impossible, mais repose, dans tous les cas, sur une mobilisation globale.

Agir, oui, mais par où commencer pour réduire son impact carbone ? Pour savoir où se situer à l'échelle individuelle en

la matière, rendez-vous sur le simulateur nos GEStes Climat de l'Agence de la transition écologique (ADEME) et l'Association Bilan Carbone, qui permet d'estimer son empreinte sur la base de quelques questions. Et pour participer concrètement à la transition écologique et trouver des solutions au quotidien, le site de l'ADEME fournit de nombreuses clés pour passer à l'action.

Source : Partenaire ***Info Durable***

Initiative Vallée de Sitatunga : les nouveaux élus d'Abomey-Calavi s'en imprègnent

La salle de conférence de la mairie d'Abomey Calavi a servi de cadre ce vendredi 07 Mai 2021 à une rencontre d'information et d'échanges avec les conseillers communaux sur l'initiative ''Vallée de Sitatunga'' et la notion d'intercommunalité en république du Bénin.

Soucieuse de la pérennisation des actions de protection et de conservation de la Biodiversité dans le Parc et une meilleure valorisation du patrimoine naturel, culturel et cultuel de la Vallée du Sitatunga, le Centre Régional de Recherche et d'Éducation pour un Développement Intégré en abrégé CREDI ONG, a réunit les élus locaux de la commune d'Abomey-Calavi à une séance d'information et d'échange sur l'initiative Vallée du Sitatunga et sur la notion d'intercommunalité au Bénin.
L'évènement qui eu lieu dans la salle de conférence de la mairie d'Abomey-Calavi ce vendredi 07 Mai 2021 a connu la participation d'une trentaine de personnes composées des conseillers de la commune d'Abomey -Calavi, des responsables de CREDI ONG et du cabinet Eco-Consult qui accompagne la réalisation du projet. Objectif, informer les conseillers communaux sur les enjeux et défis de la création d'une intercommunalité autour de l'initiative Vallée du Sitatunga.

CREDI ONG, acteur incontournable dans la valorisation de la Vallée du Sitatunga

La cérémonie d’ouverture des travaux de cette rencontre a été placée sous la présidence de Madame Thérèse Kora, première adjointe au maire de la commune de Abomey-Calavi qui dans son allocution a souhaité la bienvenue à tous les participants avant de féliciter le travail de CREDI-ONG pour la conservation et la valorisation de la biodiversité dans la vallée du Sitatunga.

Martial KOUDERIN, Directeur exécutif de CREDI-ONG, dans sa présentation, a fait un zoom sur les missions de CREDI ONG tout en rappelant les tenants et aboutissants de l’initiative « ***Vallée de Sitatunga*** » aux participants. A l’en croire, il est important d’entretenir les nouveaux élus issus des dernières élections municipales et communales, sur l’initiative Vallée du Sitatunga et la notion d’intercommunalité.

Dans son exposé, le Directeur Exécutif de CREDI ONG, a fait savoir que la Vallée du Sitatunga est une initiative communautaire de gestion des ressources naturelles conçue et mise en œuvre depuis 2007 par le Centre Régional de Recherche et d'Éducation pour un Développement Intégré (CREDI) avec à la clé la création du Parc Naturel Communautaire de la Vallée du Sitatunga (PNCVS).

A sa suite, Méryas KOUTON, Directeur de Eco-Consult est revenu sur quelques principes de l'intercommunalité dont la forme organisationnelle dans ce contexte accouchera d'un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI).

Les élus locaux mieux aguerris à l’initiative Vallée du Sitatunga et à l’intercommunalité

Tout comme les autres participants, Noël KOSSOU, Conseiller communal dans l’arrondissement d’Akassato est désormais mieux aguerrit sur la notion d’intercommunalité et de découverte de la vallée du Sitatunga. Il confie *« J’ai mieux compris le bien fondé d’un Etablissement Public de Coopération Intercommunale et promets œuvrer pour sa mise en place et son opérationnalisation ».*

A la clôture de cette séance riche en information, le Directeur Exécutif de CREDI-ONG s’est dit satisfait de la présence effective des participants conviés tout les en invitant à œuvrer véritablement pour le soutien et l’opérationnalisation de l’établissement.
Rappelons que les autorités locales de la mandature passée s’étaient engagées en signant un mémorandum en 2020 sur la création d’une intercommunalité de type EPCI d’après la loi No 2009-17 du 13 aout 2009 portant modalité de l’intercommunalité au Bénin. Aussi, cet exercice qui a lieu à Abomey-Calavi, a été déjà fait dans les communes de Sô-Ava et de Zè. Toutefois, notons que cette activité mise en œuvre par CREDI ONG, a reçue le soutien de l’Union Européenne et de l’organisation des Etats d’Afrique, Caraïbes et Pacifique par le biais du programme BIOPAMA.

Mélanie TCHAFFA

Economie circulaire: Un moyen efficient pour le développement durable en Afrique

Face aux risques économiques et climatiques, l'Afrique, doit plus que jamais penser à son avenir. L'économie circulaire est ainsi priz comme un moyen de faire progresser le continent vers une durabilité socioéconomique et environnementale.

La gestion des déchets, l'émissions de gaz à effet de serre, la pollution de l'air, du sol, de l'eau, les impacts dangereux sur la santé sont entre autres principaux enjeux de l'Afrique. Alors que le modèle économique linéaire (extraire – fabriquer – consommer – jeter) sur lequel repose le monde depuis la révolution industrielle n'a pas facilité la situation mais trouve aujourd'hui ses limites faces aux risques climatiques et à l'épuisement des ressources non renouvelables, l'économie circulaire s'avère donc être l'alternative adéquate. Elle apparaît comme un modèle économique plus durable, limitant le gaspillage des ressources (matières premières, énergie, eau) et la production de déchets par le recyclage et le réemploi.

Le concept de l'économie circulaire englobe la réduction de notre empreinte sur l'environnement mais a également pour

objectif de créer de la valeur sur le plan social et économique. En résumé, l'économie circulaire est en quelque sorte » faire mieux avec moins de ressources « .
En Afrique, bien que le principe circulaire existe depuis des générations, le développement vers un avenir plus durable se fait très lentement malheureusement, d'autant plus que les acteurs peinent à s'impliquer et qu'il n'y a pas assez de pouvoir qui soutiennent.

L'agriculture, l'électricité, l'agro-alimentaire, les infrastructures urbaines, le transport, le plastique, les industries sont autant de secteurs qui offrent des opportunités économiques dans une économie circulaire pouvant améliorer les moyens de subsistance et réduire la pauvreté.
L'utilisation du biogaz, l'agroécologie, la valorisation des déchets agro-alimentaires, le compostage, la gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques, la production écologique, sont là quelques initiatives qui sont en train d'être prises en en Afrique et au Bénin afin d'assurer la transition vers une économie plus circulaire.

Une collaboration entre les pouvoirs publics, le secteur privé et les consommateurs représente un facteur essentiel pour y parvenir de façon efficiente.

Oslyde Cham LANGANFIN GLÈLÈ